



LIGUE OUEST
994/05/1A
Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse
et des Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et
événements

NOTE D'ORGANISATION

CHAMPIONNAT REGIONAL ESCRIME

LIGUE OUEST

Dimanche 1^{er} novembre 2026

ANGERS (Maine-et-Loire)

Annexe 1 - Plan d'accès

Annexe 2 -

Le développement durable
pendant une manifestation

Annexe 3 : Valorisation des
manifestations

Frais d'inscription : 5 €

Licence FCD : 2026-2027

Date limite inscription :
27/10/2027

1. GÉNÉRALITÉS

Cette compétition se déroulera **le dimanche 1^{er} novembre 2026** au « **gymnase Jean Moulin** » **2 rue des Capucins à ANGERS** (Maine-et-Loire).

Cette rencontre est indépendante et unique. Elle n'entre pas dans la qualification des clubs pour le championnat national FCD 2026-2027.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club Organisateur

CSAD ANGERS

2.2 Responsable de la compétition

Philippe MASSON, Maître d'Armes du CSAD ANGERS

ph-masson@neuf.fr - 06 26 31 93 76

2.3 Conseiller technique « Escrime »

Sylvain GUYOMARD sylvainguyomard19@gmail.com - 06 33 58 24 44

2.4 Règlement général

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les tireurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2026-2027 (questionnaire de santé enregistré). L'épreuve est ouverte à toutes et tous sans limite de classement. Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite (nombre maximum de participants à la compétition : 80).

Article 2 : Catégories des équipes

- HOMME SENIOR : M20 – SEN – VET (mixte possible) 3 tireurs + 1 remplaçant.
- DAME SENIOR : M20 – SEN – VET 3 tireurs + 1 remplaçant.
- JEUNES : M15 – M17 (mixte possible) 3 tireurs + 1 remplaçant.

Article 3 : Formule de la compétition

Pour chaque catégorie, rencontre par équipe sous forme de poules suivies d'un tableau d'élimination direct. Les organisateurs se réservent le droit d'adapter la formule si besoin, en fonction du nombre de participants par catégorie.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Accueil

A partir de **8h00** au « gymnase Jean MOULIN » **2 rue des Capucins à ANGERS**.

3.2 Restauration

Sur place à partir de midi.

3.3 Récompenses

Sur place à l'issue de la compétition estimée vers 17h00/17h30.

3.4 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;
- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1 Licences et documents

Chaque tireur devra être en possession de sa licence 2026/2027 et/ou d'une pièce d'identité.

4.2 Engagement

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA des clubs avant le **27 Octobre 2026**.

4.3 Participation aux frais d'organisation

5€ par tireur (Facture envoyée par la Ligue Ouest à chaque club). Le CSAD accorde une aide de 150 euros. La ligue soutient cette manifestation en accordant une aide de **15 euros** par tireur.

Rappel : les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue avant la réception de la facture correspondant aux nombres de tireurs et accompagnateurs qui sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

4.4 Hébergement

A charge des participants.

4.5 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

4.6 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASSUR.)

4.7 Fiche bilan

La fiche bilan de la manifestation sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

4.8 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de cette manifestation et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 2

6. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 3

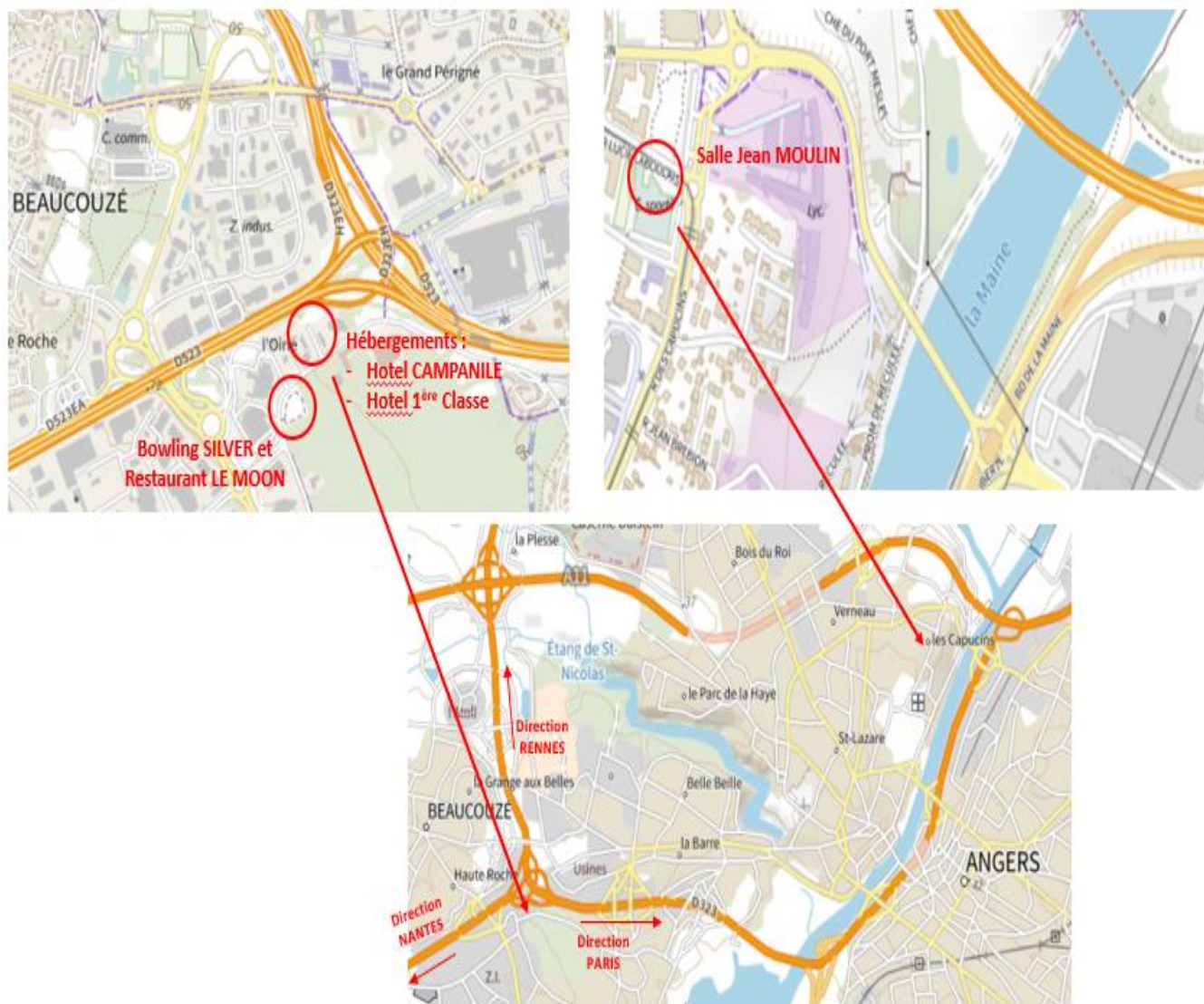
Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- Coordonnateur de pôle
- Conseiller Technique escrime

Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest

ANNEXE 1 – Plan d'accès

Gymnase Jean MOULIN, 2 rue des Capucins – 49000 ANGERS



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD PHOTOS & VIDÉOS



POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'événement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR